Coordination des conseils de quartier

Réunion du 8 février 2012

<u>Présents conseils de quartiers</u> : Villiers / Barbusse : 1 personne. Ramenas / Léo Lagrange / Fabien : 2 personnes. Ramenas / Léo Lagrange / Fabien : 2 personnes.) Ramenas / Léo Lagrange / Fabien : 1 personne. Ramenas / Léo Lagrange / Fabien : 2 personnes. Centre-Ville : 1 personne. La Noue - Clos Français : 1 personne. 12 représentants au total.

<u>Présent municipalité</u> : P. PETITJEAN (Conseiller municipal, délégué à la démocratie locale et à la vie associative)

Présent Ville : Sylvie BASTE (Chargée de la mission citoyenneté).

Excusé: Bas Montreuil / Bobillot: 1 personne.

La séance est ouverte à 20 heures 05.

I. Blog des conseils de quartier

Un groupe de travail sur le blog des conseils de quartier s'est réuni la semaine dernière afin de définir précisément les onglets permettant la navigation et les modes d'alimentation des pages du blog. Ses conclusions ont donné lieu à un document de travail, remis aux membres de la Coordination, qui leur permettra d'avoir une idée du blog.

Sur la page d'accueil de ce site, auquel le pôle multimédia a choisi de donner l'apparence d'un blog, on trouvera deux onglets : « mon conseil de quartier », qui renverra sur les mini-blogs des conseils de quartier, et « coordination des conseils de quartier ». Chaque administrateur aura la possibilité d'écrire des articles qui figureront sur son blog de quartier, dans leur ordre de parution. Il s'agira d'un site collaboratif, qui recueillera les contributions de différents animateurs de conseils de quartier et sur lequel les visiteurs pourront laisser des commentaires, ce qui pose la question de leur modération. Le comité a aussi évoqué la possibilité de figer certains articles afin de mettre, par exemple, un mot de bienvenue. Le portail du blog proposera par ailleurs des liens vers une carte interactive, des textes de références, des informations pratiques ou le site de la ville. Il reste maintenant pour la Coordination à établir la charte d'utilisation de ce blog.

Plusieurs participants suggèrent que la carte interactive accessible depuis le blog des conseils de quartier mentionne également les coordonnées des antennes de quartier.

Sylvie Baste présente ensuite la page destinée à chaque conseil de quartier. Celle-ci proposera cinq onglets : « les autres conseils de quartier », « mon quartier », « mon Conseil », « Actu » et « Infos pratiques ». Elle offrira aussi des liens vers la carte interactive, des contacts ou les *newsletters* des antennes de secteur.

Les membres de la Coordination espèrent qu'ils pourront apporter des modifications au blog au fil de son utilisation.

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et sera, le cas échéant, publié.

Montreuil, le 8 février 2012

Sylvie Baste confirme que des modifications pourront être apportées au site, mais dans une deuxième phase car pour la première, la Coordination ne dispose pas d'énormément de marge de manœuvre. Avant d'y apporter des modifications, il faudra aussi voir comment vivra ce blog au fil du temps.

Concernant le fond des pages du blog, qui ne restera pas blanc, le comité a proposé qu'une couleur soit attribuée à chaque conseil de quartier mais Sylvie Baste indique qu'elle a relayé cette demande et qu'il lui a été répondu que cette solution risquerait de rendre le texte illisible sur certaines couleurs. Le comité a aussi évoqué la possibilité de tagger certains mots clés et d'introduire des hyperliens sur le blog (qui sera hébergé par le serveur de la ville).

Un participant estime qu'il faudra d'ores et déjà prévoir un deuxième budget, au moins équivalent au premier, pour faire évoluer ce blog et le rendre dynamique. C'est pour lui une condition de réussite du projet qui doit être évolutif par nature. Il faudra également le faire connaître, avec par exemple une présentation officielle du site lors de la journée prévue à l'automne.

L'idée serait maintenant que deux personnes par conseil de quartier soient formées à l'administration de ce blog. Dans deux ou trois semaines, le pôle multimédia pourra donner des informations sur l'organisation de la formation.

II. Retour sur les propos tenus par Patrick Petitjean lors de la journée de Rouen

Des participants demandent des explications à M. Petitjean qui, lors de la journée des conseils de quartiers à Rouen, a assimilé les conseillers de quartiers à des « militants ».

Patrick Petitjean se dit surpris par cette demande car il ne voit aucune connotation négative au mot « militant ». Pour lui, le militantisme de ses habitants fait au contraire partie de la richesse de Montreuil.

Une participante se dit outrée que M. Petitjean ait osé affirmer, lors de cette même journée, que les premiers conseils de quartier ont été constitués pour soutenir l'ancien maire de la Ville.

Patrick Petitjean ne retire rien à ses propos. Pour avoir figuré sur la liste de Jean-Pierre Brard lors des élections municipales de 1995, il peut assurer que certains conseils de quartier, en particulier ceux de Jean Moulin et du Centre ville, ont été constitués sur la base des comités de soutien à Jean-Pierre Brard. Le premier CCVL lui-même était constitué de membres des comités de soutien à Jean-Pierre Brard, qui formaient une sorte de « conseil de sages ». Quinze ans plus tard, cela n'est plus le cas, mais cela l'était à l'époque de leur création. Pour Patrick Petitjean, il s'agit là d'une simple vérité historique.

Plusieurs membres de la Coordination soulignent être aujourd'hui totalement apolitiques.

Patrick Petitjean réaffirme que, pour lui, « faire de la politique », c'est-à-dire s'engager pour la cité, n'a pas de côté négatif, alors qu'affirmer être « apolitique » laisse penser que la politique serait quelque chose de « sale ». Dans les faits, chacun a des opinions différentes mais l'important est de travailler ensemble.

Par ailleurs, Patrick Petitjean jugerait intéressant, un an après la campagne de communication sur les conseils de quartier, de faire un point sur ces derniers, afin d'identifier leurs problèmes, leurs réalisations et des moyens de les *booster*.

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et sera, le cas échéant, publié.

Un participant demande que les membres de la Coordination soient respectés et il demande solennellement à Patrick Petitjean de ne plus tenir de tels propos en public.

Les coordinateurs disent avoir un souci vis-à-vis des comptes-rendus des réunions de la Coordination, qu'ils estiment incomplets, partiaux et erronés. Ils regrettent par ailleurs de ne pas pouvoir envoyer directement des informations aux personnes figurant dans la liste des destinataires de ce compte-rendu – ce qui est illégal, selon eux –, mais de devoir passer par l'intermédiaire de Sylvie Baste. Ils regrettent que tout soit à ce point politisé et demandent aux représentants de la municipalité de réfléchir à d'autres modalités de fonctionnement avec la Coordination. Ils demandent également que les personnes figurant sur cette liste puissent garder leur adresse secrète si elles le souhaitent, ou demander à en être retirées. Sylvie Baste souligne donc que toute personne ne voulant plus figurer sur cette liste peut lui en faire la demande par e-mail et qu'un rappel est mentionné dans chaque message envoyé.

Patrick Petitjean rappelle que si cette liste a été constituée, c'est parce que les informations n'étaient autrefois données qu'à deux ou trois personnes par quartier. Par souci d'améliorer leur diffusion, il a donc été demandé aux conseils de quartiers de donner les coordonnées d'autres personnes intéressées par ces informations, en précisant celles qui ne souhaitaient pas que leur adresse soit rendue publique. Sylvie Baste ajoute faire très attention à ne pas diffuser les adresses e-mail des personnes figurant sur la liste de diffusion.

Les coordinateurs proposent de mettre en place une solution plus claire, avec la création d'un groupe de diffusion auquel chacun serait libre de s'abonner ou de désabonner.

Sylvie Baste indique que, pour elle les personnes figurant sur ce fichier peuvent recevoir les informations qu'elles ont demandées à recevoir. Elle ajoute que, d'après la CNIL, ce fichier peut être utilisé plusieurs fois dès lors qu'il concerne toujours le type d'informations que les personnes ayant donné leur adresse ont accepté de recevoir.

III. Retour sur la dernière réunion de la Coordination

Les coordinateurs indiquent avoir jugé l'attitude de Pierre Serne, qui représentait la ville lors de la dernière réunion de la Coordination très irrespectueuse et disent souhaiter vivement son départ prochain.

Patrick Petitjean les informe que Pierre Serne quittera la ville dans un mois, non pas suite à la dernière réunion de la Coordination mais à son élection au poste de vice-président du Conseil général, en charge des transports. La ville juge son bilan excellent pour les 20 mois passés comme responsable de la mission citoyenneté.

Pour revenir sur la présentation faite le mois dernier par Claire Compain, un participant invite les personnes présentes à regarder sur TVM la vidéo de l'entretien qu'il a eu avec Pierre Desgranges à propos de la communauté d'agglomération et de son action en matière de propreté. Il rappelle que la propreté des rues reste du ressort de la ville de Montreuil. Or, à titre de comparaison, Montreuil, qui a 120 kilomètres de rues à entretenir, compte seulement deux fois plus de cantonniers que Vincennes, qui ne compte que 35 kilomètres de rues à entretenir. De plus, certains engins sont en panne et les agents de la ville sont obligés de travailler avec un balai. Sachant que chacun d'entre eux a en moyenne huit kilomètres à entretenir chaque jour, cela explique peut-être l'état de propreté des rues de la ville.

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et sera, le cas échéant, publié.

Patrick Petitjean souligne que la ville de Vincennes à d'autres priorités que celle de Montreuil et que le logement social n'en fait pas partie.

Après avoir déploré le manque de civisme de certains habitants, plusieurs participants soulignent la nécessité, pour améliorer la propreté des rues, de verbaliser davantage les personnes qui jettent leurs déchets dans la rue. Le chiffre de cent verbalisations, annoncé par Claire Compain, leur semble en effet beaucoup trop faible.

Pour conclure sur ce point, les coordonnateurs rappellent attendre toujours des documents promis le mois dernier par Claire Compain, ainsi que des réponses aux questions qui lui ont été posées.

IV. Bilan des conseils de quartier

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

Il est également proposé de faire un point sur les questions d'urbanisme lors d'une prochaine réunion de la Coordination.

V. Parole aux quartiers

Le conseil de quartier Villiers-Barbusse se réunira en mars prochain, en présence de M. Mosmant. Un projet de transformation de l'ancien centre pour enfants en crèche devrait y être annoncé.

Le conseil de quartier Jean Moulin-Beaumonts tient à souligner les problèmes causés par la réduction de la largeur de la chaussée sur l'avenue Jean Moulin : difficultés d'accès aux tours de la RIVP, mauvais fonctionnement des feux devant l'école Diderot (quand il est rouge pour les voitures qui montent, il est vert pour celles qui descendent et vice-versa) et difficultés de reboisement entre le 1 et le 5 de l'avenue Jean Moulin. Le conseil de quartier se réjouit en revanche de la réduction de la vitesse des véhicules sur cet axe.

Le conseil de quartier la Noue est toujours occupé par le projet de réhabilitation du quartier, pour lequel des études commenceront prochainement, avec une Association foncière urbaine libre (AFUL) à cheval sur Montreuil et Bagnolet. Le quartier est aussi confronté à des problèmes de sécurité et les habitants aimeraient que la présence policière y soit plus importante. Enfin, le conseil de quartier s'interroge sur l'avenir du terrain d'une ancienne station-service qui a été acquis par la ville.

Le conseil de quartier Bas Montreuil-République a organisé sa dernière assemblée plénière autour du foyer Bara, dont les résidents vivent dans des conditions indignes. Interrogée sur ce point, l'Aftam (association gérant des logements sociaux adaptés) a indiqué qu'elle ne souhaitait pas réhabiliter ce foyer et qu'elle préférait le raser, mais cela supposerait de reloger 310 personnes, ce qui semble impossible au vu des normes actuelles. Le conseil de quartier souhaite donc relancer l'Aftam, le service d'hygiène et de santé de la ville et alerter la presse sur ce sujet. Le représentant du conseil de quartier demande également des éclaircissements sur les conditions d'expulsion des squatters de l'hôtel de la Tourelle. Il s'interroge enfin sur l'avenir de la MOUS Roms, pour laquelle des habitats doivent être livrés en mai prochain.

Le conseil de quartier centre-ville discute actuellement de la création d'un jardin sur un terrain situé à l'angle de la rue Paul-Vaillant-Couturier et de la rue de l'Eglise.

Le vide grenier de printemps du quartier Ramenas-Léo Lagrange aura lieu le samedi 12 mai. Outre les exposants, on y trouvera un manège écologique pour les petits et il sera animé par DJ Zouzou. La fête de quartier, elle, devrait avoir lieu le 22 septembre (sauf si cette date devait être retenue pour la journée des associations, sachant que la manifestation la Voie est libre aura lieu les 15 et 16 septembre, en même temps que les Journées du patrimoine). Par ailleurs, le conseil de quartier tient à faire part de la satisfaction des riverains quant à la rénovation de la rue Fernand Lamaze. Il se félicite également de l'abattage des haies entourant les squares des Saules Clouet et Zoé, qui a permis d'améliorer leur sécurité et leur propreté. Pour leur part, les riverains de la rue Saint-Denis se réjouissent d'avoir eu trois guirlandes de Noël dans leur rue cette année. Les habitants s'interrogent aussi sur l'avenir de leur centre de quartier, dont ils aimeraient bien qu'ils deviennent un centre social (après avoir été sécurisé). Le problème de serrure ayant fait l'envoi d'un courrier aux conseils de quartier est de nouveau largement évoqué. Enfin, le conseil de quartier indique que des personnes aimeraient recevoir les comptes-rendus de leurs réunions sous forme papier, et non informatique, car tous ne possèdent pas d'ordinateurs.

Le conseil de quartier Chanzy-Etienne Marcel indique s'être réuni, lors de sa dernière assemblée, dans une salle de réunion du centre Jean Lurçat dont le plafond fuyait. Il souhaiterait par ailleurs avoir des précisions sur l'avenir de trois terrains, que la mairie jugerait susceptibles d'accueillir des jardins partagés. Enfin, le conseil de quartier se dit satisfait de la rénovation du carrefour du boulevard Chanzy. Il ne reste plus qu'à y planter un arbre, mais il faudra auparavant savoir qui, du Conseil général ou de la Mairie devra le faire.

Le conseil de quartier Bel Air-Grands Pêchers rappelle que son quartier est actuellement en pleine réhabilitation.

La séance est levée à 22 heures 45.

L'ordre du jour de la réunion suivante est établi comme suit :

Bilan des conseils de quartier

Point sur la liste de diffusion des conseils de quartier, si le temps le permet.

La parole aux quartiers